

Association internationale des hydrogéologues
Chapitre national canadien
Prix d'excellence – hydrogéologue en début de carrière

But de la récompense

Reconnaître un jeune professionnel pour ses contributions à l'hydrogéologie.

Admissibilité

Pour être admissibles à ce prix, les candidats(es) doivent:

- Avoir été membre de l'AIH-CNC et du Réseau d'Hydrogéologues en début de carrière (ECHN) pendant au moins une année complète
- Être diplômé depuis moins de 10 ans et travailler dans le domaine de l'hydrogéologie
- Ne pas avoir reçu ce prix au préalable

Les critères de sélection

Le candidat(e) doit démontrer d'un enthousiasme pour la direction et l'engagement envers la communauté hydrogéologique et contribuer professionnellement au domaine de l'hydrogéologie. Les candidats(es) seront examinés par un comité de l'AIH-CNC, selon:

- Preuve de leadership et d'engagement dans la communauté hydrogéologique
- Contributions et réalisations professionnelles (par exemple, présentations et articles de conférences, publications et rapports professionnels)
- Impact de la recherche ou du travail

Procédure de nomination

Une nomination décrivant les contributions du ou des candidats(es) doit être envoyée au Président de l'AIH-CNC. Les nominations peuvent être envoyées par n'importe quel membre de l'AIH-CNC.

Les nominations doivent inclure une lettre de mise en candidature et au moins deux lettres de soutien supplémentaires provenant de l'extérieur de l'établissement auquel appartient le candidat(e). Le contenu des lettres doit inclure un résumé des antécédents académiques et de la réussite scolaire, du mentorat et de l'expérience de leadership, ainsi que des réalisations et des contributions professionnelles à l'hydrogéologie canadienne.

Les candidats peuvent être considérés jusqu'à deux ans après leur nomination initiale.

Le président de l'AIH-CNC examinera et confirmera l'admissibilité du candidat(e) et transmettra les candidatures au président du comité de sélection.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES: 15 mai

NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION PAR: 1er juillet

Comité de sélection des prix

Le Comité de sélection des prix sera le Comité des prix permanents de l'AIH-CNC avec l'ajout d'un membre AIH-CNC ECHN sélectionné par le Président du Comité une fois que toutes les candidatures auront été reçues. Les décisions sont prises à la majorité par les membres du comité.

Le comité peut rejeter, sans autre considération, toute proposition d'inscription qui, à son avis, ne détaille pas adéquatement les contributions du ou des candidats(es). Néanmoins, le comité peut également demander des informations supplémentaires au candidat(e) à l'appui de la nomination.

Prix

Le prix est un certificat encadré ainsi qu'un an d'inscription à l'AIH-CNC offert.

Présentation

Le Prix sera normalement présenté annuellement lors d'une conférence, d'un atelier ou d'une réunion locale IAH-CNC appropriée. Le lauréat sera également reconnu dans le bulletin.